



SYNTHÈSE DES COMITÉS DE TRONÇON

Stratégie zones humides



Rhône amont

Le 20 juin 2025 à Brégnier-Cordon (01)



Rhône médian

Le 3 juin 2025 à Alixan (26)



Rhône aval

Le 10 juin 2025 à Arles (13)

Préambule

Trois comités de tronçon ont été organisés le long du Rhône en juin 2025, dans le cadre de l'animation du réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône portée par le [pôle Rhône-Saône](#) de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. Ces réunions ont permis de rassembler en tout **près de 80 participants** représentant une **cinquantaine de structures différentes**.

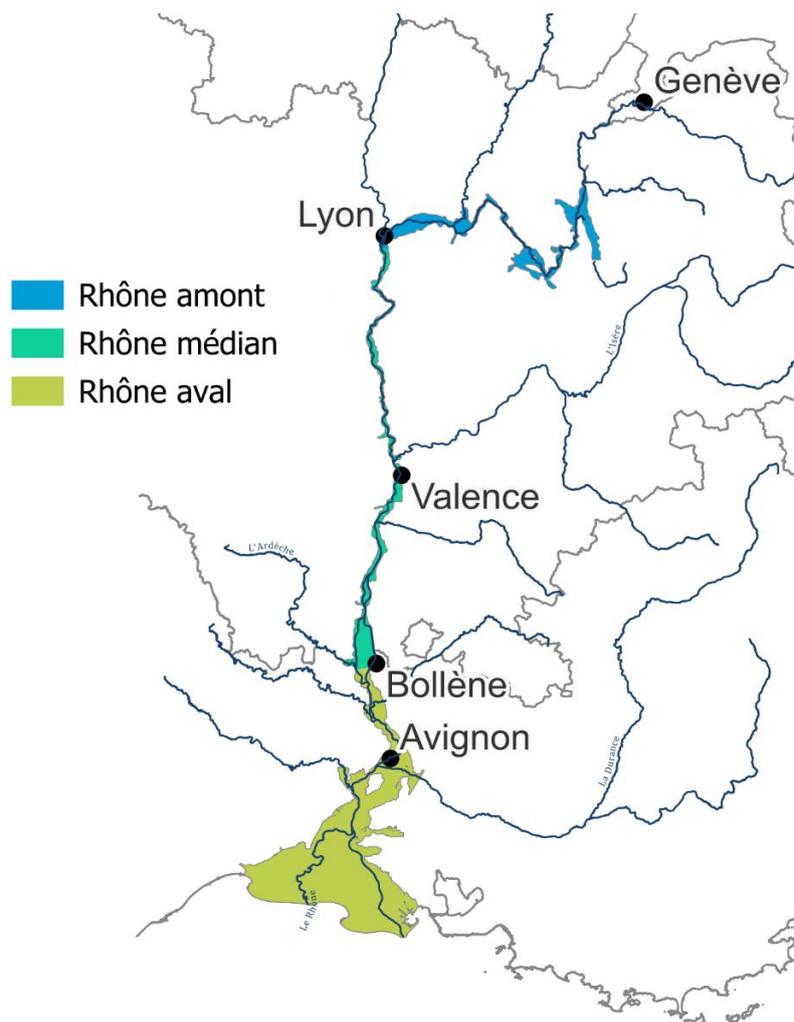
Chaque réunion comprenait une demi-journée dédiée aux zones humides et une demi-journée consacrée à l'élaboration de la stratégie relative aux espèces exotiques envahissantes (EEE) à l'échelle du fleuve Rhône.

Ce document synthétise les demi-journées dédiées à la thématique **zones humides**.

Un compte rendu distinct a été réalisé concernant les demi-journées EEE, disponible en ligne sur la page [EEE fleuve Rhône](#).

Ces réunions ont été rendues possibles grâce au soutien financier de l'**Union européenne** (FEDER Rhône-Saône) dans le cadre du **plan Rhône-Saône** et au soutien technique de l'**agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**.

Merci à la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, au **Parc naturel régional de Camargue** et à la **Maison des Isles** d'avoir accueilli ces événements !



Sommaire

1	Soutien financier du plan Rhône-Saône en faveur des zones humides	4
1.1	Plan Rhône-Saône et aides de l'agence de l'eau	4
1.2	FEDER Rhône-Saône 2021-2027	5
1.3	Le Plan 5Rhône de CNR	6
2	Mise en œuvre de la stratégie zones humides du plan Rhône-Saône	7
2.1	Le réseau d'acteurs Rhône & Saône, rappels et actualités	7
2.2	Focus sur les projets par tronçon	8
2.3	Freins et leviers à l'émergence de projets en faveur des zones humides	12
2.4	Autres actualités	13
3	Présentation de projets	13
3.1	Histoire et gestion du méandre du Saugey	13
3.2	Restauration hydrologique de la lône de la Violette (camp de la Valbonne)	15
3.3	Projet de restauration des annexes fluviales des ENS de l'Île du Beurre et de l'Île Barlet	17
3.4	Restauration écologique du canal d'Orange et des lônes de Donzère et de Pierrelatte	18
3.5	Préfiguration d'un plan de gestion stratégique zones humides en Camargue	20
3.6	Avancement du PGSZH du Grand Avignon (cartographie des ZH avérées et potentielles)	21
3.7	Caractérisation des tourbières du delta du Rhône	23
4	Liste des participants (demi-journées zones humides)	25



Comité Rhône médian (3 juin, Alixan)



Comité Rhône amont (20 juin, Brégnier-Cordon)

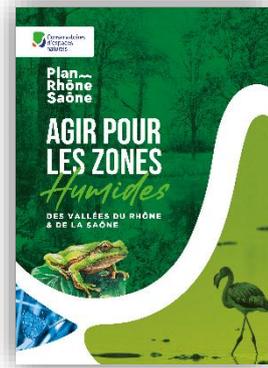


Comité Rhône aval (10 juin, Arles)

Contexte

Pour organiser une action coordonnée et efficace en faveur des zones humides à l'échelle de l'axe Rhône-Saône, une stratégie a été élaborée en concertation avec les gestionnaires d'espaces naturels. Elle permet de cibler les zones humides prioritaires et de préciser les objectifs et les moyens financiers. Sur la période 2014-2020, le plan Rhône-Saône a permis d'accompagner la restauration de 600 ha de zones humides. L'action en faveur de ces milieux se poursuit pour le plan Rhône-Saône 2021-2027, avec pour objectif de préserver et restaurer 800 ha de zones humides d'ici 2027.

> [En savoir plus](#)



Rappel des objectifs de la réunion

- Communiquer sur les possibilités de soutien financier en faveur des zones humides et sur les actualités du plan Rhône-Saône.
- Echanger sur la mise en œuvre de la stratégie zones humides à l'échelle du territoire.
- Présenter des exemples de projets en faveur des zones humides réalisés sur le territoire.

> [Lien vers le diaporama n°1](#) (soutien financier et mise en œuvre de la stratégie)

> [Lien vers le diaporama n°2](#) (projets et retours d'expériences)

1 Soutien financier du plan Rhône-Saône en faveur des zones humides

▶ [Voir diaporama 1](#)

1.1 Plan Rhône-Saône et aides de l'agence de l'eau

Rappels concernant le plan Rhône-Saône

- Stratégie d'aménagement des territoires du Rhône et de la Saône, portée par deux outils opérationnels :
 - CPIER (contrat de plan interrégional État-Régions),
 - Programme opérationnel FEDER.
- CPIER 21-27 : 7 volets (eau et biodiversité, transport fluvial, tourisme, inondation, agriculture, écologie industrielle, éducation au territoire et actions territoriales).
- [Carte des communes éligibles](#).

12^e programme - zoom sur les zones humides et la biodiversité

- Des moyens augmentés dans le cadre du plan eau (523 M€/an soit +29%), permettant de renforcer les interventions de l'agence de l'eau concernant :
 - les habitats naturels, aquatiques et terrestres, la biodiversité → Restauration & préservation ;
 - l'adaptation au changement climatique sur tous les territoires (sobriété, substitution des prélèvements et infiltration de l'eau dans les sols) ;
 - l'innovation, l'expérimentation et les démarches prospectives.
- Des nouveaux contrats Eau & Climat.

Subventions milieux aquatiques et biodiversité :

- Travaux de restauration et études ; actions de préservation et maîtrise foncière : jusqu'à 80% de financement selon l'ambition des projets.
 - ➔ Labélisation dans le cadre du plan Rhône Saône ([soumettre son projet](#)).
 - ➔ Cofinancement possible FEDER, Régions, CNR ou EDF.
- Gestion des EEE : jusqu'à 50 % (si plan de gestion précis et cohérent avec la stratégie de bassin).
- Biodiversité : financement au fil de l'eau des projets « trame turquoise ».
- Actions à destination des agriculteurs :
 - PSE (paiements pour service environnementaux) : nouvel [appel à manifestation d'intérêt](#).
 - Expérimentations.
 - MAEC (mesures agroenvironnementales et climatiques).
- Animation, gestion concertée, sensibilisation : jusqu'à 80%

Volet 7 du plan Rhône-Saône :

- Actions « culture du fleuve » / sensibilisation : objectif de projets innovants, sensibles, pour que la population se réapproprié le fleuve.
- Financement agence de l'eau possible au côté des autres partenaires : scolaires / grand public.

Actualités

- Bilan à mi-parcours du volet eau et biodiversité : 89 M € labélisés sur 125 M€ prévus. Bel avancement des sous-volets connaissance, continuité, morphologie fluviale et zones humides, notamment.
- Webinaire « *Exercer la GEMAPI sur le fleuve Rhône et ses confluences* » (13 mai)
 - Clarification compétence concession CNR / collectivité GEMAPI.
 - Connaissances disponibles : stratégie de gestion sédimentaire du Rhône, étude débits...
 - Voir replay :



1.2 FEDER Rhône-Saône 2021-2027

- Priorité Rhône-Saône construite autour de 4 thématiques (lutte contre les inondations, préservation de la biodiversité, développement du transport fluvial, développement touristique).
- Enveloppe « biodiversité » :
 - 6,5 M€ répartis entre connaissance, animation, préservation/restauration ZH et préservation de la ressource en eau.
 - Bilan à mi-parcours :
 - Taux d'avancement de la programmation : 55 %
 - Monte à 96% avec les projets identifiés, mais il reste de la place !
- Rappel des conditions de financement :
 - Plancher de 50 000 € de subvention FEDER minimum.
 - Dépenses prises en compte en HT.

- Utilisation des options de forfaitisation des dépenses.
- Opérations de moins de 200 k€ de coût total : montant forfaitaire et prise en compte TVA possible.
- Période d'éligibilité des dépenses encourues et acquittées jusqu'au 31/12/2028.
- Acquisition foncière : sans limitation de coût s'agissant d'opérations de protection de l'environnement.
- Possibilité de financement à 100% (pas tenu au cofinancement).
- Plus d'infos [à ce lien](#).

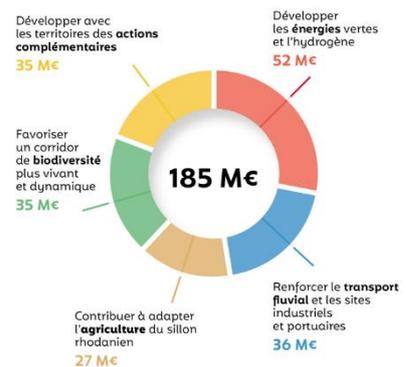
Contacts : Olivier.JUVIN@auvergnerhonealpes.fr, Benedicte.JULLIARD@auvergnerhonealpes.fr.

Remarques :

- Possibilité de soumettre des dossiers avec des dépenses déjà engagées (tant que ce n'est pas fini).
- Possibilité de demander une avance à la signature de la convention (sans justificatif).
- Sont en additionnalité de financements publics (peut être cumulable avec le Fonds vert par exemple).
- Demande de solde possible quand tous les autres partenaires ont soldé.

1.3 Le Plan 5Rhône de CNR

- Le 1^{er} [Plan 5Rhône](#) (2022-2027) : 5 axes d'intervention, 185 M€ d'investissements prévus.
- Trois grands objectifs : le développement économique et industriel des territoires riverains du Rhône ; l'innovation ; l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.
- Il sera reconduit au moins jusqu'en 2041 (fin de la concession actuelle).
- **Volet environnement et biodiversité** (35 M€) : gestion durable de l'eau ; préservation de la biodiversité ; développement soutenable ; développement de la connaissance, innovation et expérimentation.



Financement toujours en partenariat (en moyenne 1/3 du financement du projet, de 10% jusqu'à 50%, à discuter par projet).

Avancement à mi-parcours :

- 485 projets en cours (dont 130 déjà réalisés).
- Avancement financier (02/2025) : 64% en engagé (51% en réalisé).
- Environnement : 41% d'avancement en engagé → **il reste plus de 20 M€** pas engagé à horizon 2027.
- Plus de 80% des projets sont portés par les acteurs rhodaniens, le restant par CNR en tant que maître d'ouvrage.

Périmètre : communes environnantes du fleuve Rhône (lien géographique ou fonctionnel avec le fleuve, va jusqu'aux limites des EPCI sur les affluents).

Contactez la CNR en amont du dépôt pour vérifier l'éligibilité, puis déposez vos demandes sur le [portail P5R](#).

Pas de financement d'acquisition. Les actions de suivi peuvent être financées.

Vos interlocuteurs

- Référente environnement : Marie BÉAREZ, m.bearez@cnr.tm.fr

- Référents géographiques :

- **Haut-Rhône** : Dimitri COULON, d.coulon@cnr.tm.fr
 - *Caroline de la Rivière* : Ingénieure environnement, c.delariviere@cnr.tm.fr
- **Rhône Médian Nord** : Véronique GALAUP, v.galaup@cnr.tm.fr
 - *Sandrine Laurent* : Ingénieure environnement, s.laurent@cnr.tm.fr
- **Rhône Médian Sud** : Jean HERVOUËT, j.hervouet@cnr.tm.fr
 - *Priscilla Gonzales, remplacée par Maud Potigny* : Ingénieure environnement, p.gonzales@cnr.tm.fr / maud-externe.potigny@cnr.tm.fr
- **Rhône Méditerranée** : David FERRY, d.ferry@cnr.tm.fr
 - *Romain Brusson* : Ingénieur environnement, r.brusson@cnr.tm.fr



Question

- Comment se coordonner avec les différents financeurs ?
 - ➔ Il est conseillé d'organiser une réunion globale avec tous les financeurs le plus en amont possible pour se mettre d'accord sur le plan de financement, et ensuite demander les bons montants à chacun (pour CNR, c'est compliqué de changer une fois le dossier déposé).

2 Mise en œuvre de la stratégie zones humides du plan Rhône-Saône

► [Voir diaporama 1](#)

2.1 Le réseau d'acteurs Rhône & Saône, rappels et actualités

Ces comités de tronçon ont été organisés dans le cadre de l'animation du **réseau d'acteurs des espaces naturels Rhône & Saône**. Un rappel de l'historique de ce réseau et des actions réalisées « par » et « pour » le réseau a été présenté.

Actualités du réseau :

- Prochaine **journée technique le 7 octobre 2025 à Lyon « Quel avenir pour les forêts alluviales du Rhône et de la Saône ? »** (coorganisée avec le CBN Massif central dans le cadre du PNA forêts alluviales du Rhône et Epipactis du Castor - [infos à ce lien](#)).
- Prochaines rencontres du réseau Rhône & Saône dans l'Ain à l'automne 2026 (coorganisées avec le CEN Rhône-Alpes).
- Appel à retours d'expériences : **proposer une fiche REX à réaliser**.
- Outil cartographique « [projets ZH Rhône Saône](#) » (à compléter).

- [Annuaire cartographique des acteurs](#) (à compléter).

La stratégie zones humides

- **Stratégie** élaborée en 2016 afin de poser les bases de la politique d'action sur les zones humides de l'axe Saône-Rhône.
- Pour contribuer à l'élaboration de cette stratégie, une étude a été menée en pour définir une méthode de priorisation des zones humides en concertation avec les acteurs du territoire, de façon à aboutir à [une cartographie des zones humides à enjeux prioritaires](#) :
 - Liste de sites prioritaires ciblant les zones humides les plus menacées par des pressions d'usages, d'aménagement ou de discontinuité et présentant des enjeux eau dans une approche à l'échelle de l'axe Rhône Saône.

Accompagnement et suivi des projets

L'enquête projets est toujours active !

Si vous avez un nouveau projet de restauration ou préservation de zones humides qui pourrait entrer dans le cadre du Plan Rhône-Saône, dont nous n'aurions pas encore connaissance, nous vous invitons à remplir [ce court formulaire](#). Nous vous recontacterons ensuite afin d'échanger sur votre projet et de vous apporter toutes les informations utiles concernant les financements et partenariats possibles.



Bilan à mi-parcours :

Il est rappelé l'objectif d'atteindre **800 ha de zones humides préservées et restaurées** d'ici 2027 dans le cadre du Plan Rhône-Saône. Nous en sommes actuellement à **près de 30%** de cet objectif à mi-parcours, en comptant les 10 projets labellisés ou en cours de labellisation.

2.2 Focus sur les projets par tronçon

Pour chaque tronçon ont été présentés :

- le tableau des projets de restauration / préservation de zones humides répertoriés, en cours ou à venir d'ici 2027 ;
 - les cartes de l'ensemble des projets en faveur des zones humides recensés.
- ➔ [Voir diaporama 1.](#)

Questions et remarques générales

- Où trouver la carte des ZH prioritaires ? Est-ce que cela permet un meilleur financement ?
 - https://eaurmc.lizmap.com/partenaires/index.php/view/map?repository=agence&project=zh_rhone_saone
 - Ce n'est pas un critère exclusif, mais il est préférable si possible de cibler des zones humides prioritaires, sinon il faut justifier qu'il s'agit d'une ZH à enjeux.
 - Cette carte lizmap des ZH prioritaires est gérée par l'agence de l'eau (les nouvelles cartes « projets ZH » et « annuaire » sont gérées par la FCEN). A voir s'il est possible de fusionner ces cartes.
- Faut-il actualiser les données de 2016 ?

- AERMC : il s'agit d'un premier travail à large échelle avec prise en compte des pressions (pas à l'échelle des projets), qui permet d'avoir une idée générale. Il n'est pas forcément utile d'avoir une mise à jour car ce n'est pas un critère exclusif. Ce travail est à décliner par les gemapiens via l'élaboration de PGSZH (plan de gestion stratégique des zones humides), censés à terme remplacer ce premier outil. Les aides à la protection ont été élargies, à condition d'avoir un PGSZH. En l'absence de PGSZH, la stratégie à l'échelle de l'axe peut être utilisée.
- On parle de projets de restauration, mais le volet social est aussi particulièrement important → croiser les sciences, prendre en compte le tissu social en amont, en particulier si l'on est dans un bassin de vie / usages sociaux... Et faire appel à des personnes vraiment compétentes sur ces thématiques (collaboration avec les chercheurs).
- Est-ce que les milieux en propriété privée peuvent être concernés (en particulier dans le cas des forêts alluviales) ?
 - AERMC : oui → maîtrise foncière ou maîtrise d'usage (baux environnementaux, ORE...).
 - Forêts alluviales : cf. PNA Forêts alluviales du Rhône animé par le CBN Massif central.
- Cartes des projets ZH : il est suggéré d'ajouter le nom des porteurs de projets.

Remarques sur le Rhône amont

- Communauté de communes des Balcons du Dauphiné : l'élaboration du PGSZH de l'Isle Crémieu a démarré en janvier, elle est actuellement en phase de diagnostic (ciblage des ZH prioritaires). Des travaux de restauration de ZH ont été réalisés, mais pas en lien avec le Rhône. Peut-être à venir.
- Projet de réhabilitation de l'Ousson et son marais (CC Bugey Sud) : en cours d'instruction CNR → reméandrage du cours d'eau et restauration du marais à côté (surface importante).
- CEN Rhône-Alpes :
 - Restauration de la lône de la Violette → voir § 3.2.
 - Avant-projet de restauration des lônes de la Ferrande et de la Négria : gros bouchon qu'on projette d'enlever ou modifier (lône de la Ferrande).
- CEN Savoie - Malourdie : [réhabilitation écologique du casier n°9](#) réalisée en 2017, casier n°5 en cours.
- Restauration écologique du Vouard amont (association Eaux et rivières du Marais) : projet en cours qui prend du retard car le plan de financement n'est pas encore acté. Projet de renaturation et végétalisation de tout un tronçon de cours d'eau qui alimente le marais de Lavours.
- SR3A : un premier PGSZH a été élaboré (priorisation via des modélisations). Elaboration de plans de gestion de 2 zones humides cette année (mais pas proche du Rhône), et acquisition de données sur une 3^e ZH (c'est compliqué niveau foncier).
- Syndicat du Haut-Rhône :

- Restauration de la lône des Cerisiers : travaux de terrassement, restauration du fonctionnement hydraulique (surface de ZH impactée assez restreinte car ce n'était pas l'enjeu principal), réouverture de l'amont de la lône pour reconnexion avec le Rhône.
- Gestion du méandre du Saughey → voir § 3.1.

Autres projets

- Lo Parvi : il est important d'évoquer les projets avec impacts fondamentaux sur le Rhône.
 - Projet Rhônergia abandonné (préservant ainsi les derniers 25 km non aménagés) : réinjection du budget prévu dans d'autres projets.
 - Projet de création de réserve sur ce tronçon qui engloberait une partie de la confluence de l'Ain.
 - Dans le même secteur, projet de pont qui aura forcément un impact sur les berges (besoin de faire passer des camions et convois exceptionnels).
 - Centrale du Bugey : projet de construction de 2 nouveaux réacteurs EPR2 (chantier qui va durer 15 ans).
 - Projet d'aménagement de l'écluse de Brégnier-Cordon (inscrit dans le cahier des charges de la concession) : a déjà fait l'objet d'études avec avis négatif du CSRPN car trop d'impacts. SHR : peu de bateaux (< 5) utilisent ce tronçon et un bras leur permet de passer donc pas de besoin véritable (et pas de demande des élus).
 - Projet d'évolution de l'aménagement hydroélectrique de Génissiat : réhausse du niveau d'eau amont de la retenue du barrage (pour augmenter la capacité de production de l'ouvrage) et construction d'une centrale hydroélectrique supplémentaire à côté de l'aménagement existant.
- CNR :
 - Transmettra la liste de tous leurs projets en faveur des zones humides.
 - Nouvelle [passe à poissons sur le seuil des Molottes](#) et redynamisation fluviale des lônes, conçue sur la base des solutions fondées sur la nature (SfN). Création d'une rivière de contournement en utilisant une lône en amont (restaurée en enlevant un ouvrage) et un bras secondaire pour rejoindre l'aval, sans emploi de matériaux exogènes. Une grande partie de la forêt alluviale va recevoir plus d'eau. Bel exemple de projet intelligent de restauration, qui a le même coût que le projet initial de créer un ouvrage en béton à 18 bassins. Lauréat du prix SfN.
 - Projet de recréer 20 000 m² de roselière à la place d'une zone recouverte de renouées, sur la commune de Vions (mesure compensatoire).

Remarques sur le Rhône médian

- CEN Isère - Ile de la Platière : il est difficile de comptabiliser le nombre d'hectares de forêts alluviales qui seront restaurés (au moins une cinquantaine d'hectares), mais on en saura plus en fin d'année. C'est également comptabilisé dans le PNA Forêts alluviales du Rhône.
- Valence Romans Agglo - restauration de la zone humide de la Véore : la surface indiquée de 70 ha correspond à l'ensemble de la zone humide identifiée, voir avec Cédric Cadet

concernant la surface restaurée. Acquisition en cours et restauration par mimétisme Castor (petit ouvrage sur un affluent très attractif, fonctionnel et apprécié).

- CNR :
 - Restauration sur les secteurs d'Irigny-Vernaison (*voir présentation faite lors du comité des gestionnaires du 16 mai 2025 disponible [à ce lien](#)*) : surface de ZH restaurées à reconfirmer.
 - Restauration sur le site Saulce (déjà labellisé) : derniers travaux l'hiver prochain.
- CONIB - Restauration des annexes fluviales des ENS de l'Île du Beurre et de l'Île Barlet : voir § 3.3.
- Site Natura 2000 de Printegarde (CNR et Région Auvergne-Rhône-Alpes) : projet d'entretien de la roselière.
- Fédération de pêche de la Drôme - Restauration écologique du canal d'Orange et des lônes de Donzère et de Pierrelatte : voir § 3.4.

Autres projets

- Syndicat Mixte de la Rivière Drôme : des projets vont sortir, mais on est encore très en amont. Restauration de la confluence Drôme-Rhône → 2 études en parallèle : étude de faisabilité de la restauration (PNA Apron) et étude de gestion sédimentaire (champ plus étendu car intra-digue). Possibilité de reculer certaines digues + arasement du seuil CNR à 5 km en amont du Rhône. Restaurer la ZH présente dans l'intra-digues. Objectif de permettre à l'Apron de revenir sur le Rhône depuis les affluents en restaurant la confluence (CEN Rhône-Alpes). Echelle de 5 à 7 ans pour la validation de ces études. Pour l'instant, les élus sont plutôt favorables.
- Durance : également des travaux pour améliorer la continuité (3 ouvrages qui se succèdent).

Remarques sur le Rhône aval

Point sur le forum des acteurs Rhône aval (Liséa Donadille, CPIE Rhône-Pays d'Arles)

Lancement du [forum des acteurs](#) le 12 mars dernier, après une phase de préfiguration (entretiens avec les EPCI, organisation d'ateliers territoriaux et rédaction d'un [livret](#)).

Objectif : sortir de la logique en silo et croiser les regards

Des prochains temps de rencontre sont prévus en septembre et novembre.

Un comité de co-construction a été constitué, qui a pour rôle d'identifier les thématiques à aborder aux rencontres annuelles du forum. Une première réunion de ce comité s'est tenue le 20 juin.

Projets ZH

- Grand Avignon :
 - Elaboration d'un PGSZH : voir § 3.6.
 - Ile de la Barthelasse : étude en attente car PGSZH en cours d'élaboration (on attend d'avoir la vision des priorités à l'échelle du territoire).
- Bras des Arméniers : pas de maîtrise d'ouvrage à ce stade.
- PNR de Camargue : préfiguration d'un PGSZH en Camargue : voir § 3.5.

- Tour du Valat - Projet de restauration de systèmes tourbeux : prévu pour 2027-2028 (pour le prochain Plan Rhône-Saône). Caractérisation des tourbières du delta du Rhône : voir § 3.7.
- Projet de création de roselière dans le cadre du PNA Butor étoilé → SYMADREM.
- SYMADREM - Recul des digues du Petit Rhône, création de lônes et restauration de ripisylves (en stand-by).

Recherche de sites de compensation et SNCRR (sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation)

DDTM des Bouches-du-Rhône : Pour répondre aux besoins de compensation sur les zones humides des projets industriels de la ZIP de Fos-sur-Mer, recherche de ZH à restaurer pour compensation.

De nombreux hectares de zones humides devraient être impactés, essentiellement des milieux saumâtres (sansouïres / tamaris). A priori pas de présence de tourbière (mais étude en cours par la Tour du Valat).

Priorité sur la ZIP, mais pas suffisant → le territoire a été étendu notamment à la Camargue.

- PNR de Camargue : l'étude de l'état des pressions et des enjeux est en cours cette année sur le PNRC.

2.3 Freins et leviers à l'émergence de projets en faveur des zones humides

- **Foncier** : il est très compliqué de mettre en place des projets en l'absence de maîtrise foncière. Difficultés à acquérir des terrains privés. La maîtrise foncière n'est pas toujours indispensable à la mise en œuvre de projets, mais elle est préférable pour la pérennisation des actions.
- Dans les secteurs avec de **très fortes pressions d'aménagement**, difficulté de trouver des zones humides à restaurer (ex : Bouches-du-Rhône). ZH sur propriétés privées : c'est parfois compliqué d'avoir une autorisation d'accès pour déjà étudier le site et identifier les enjeux.
- Difficulté de maintenir les initiatives, par **manque de pérennité des financements**. Il est délicat d'acquérir des sites s'il n'y a pas la garantie des financements pour les gérer ensuite. Effets de levier par les conventions avec les Régions et les Départements, mais cela devient compliqué.
 - AERMC : chercher à restaurer des fonctionnements naturels de façon à limiter les besoins d'intervention par la suite (éviter au maximum les actions récurrentes).
 - FEDER : s'aligne sur l'AERMC, il est difficile d'aller plus loin.
 - CNR : besoin de repenser certains modèles pour donner des trajectoires. Frein possible à surmonter dans des cadres multi-partenariaux. En lien avec le CT88, on dépasse une vision fixiste pour restaurer des processus.
 - Gestionnaires : souhait de limiter l'interventionnisme (même si c'est compliqué sur certains territoires, notamment en Camargue), mais il est important de garantir l'intégrité face aux pressions.
- **GEMAPI** : certains gemapiens se sentent encore peu concernés par la thématique ZH, difficulté à les mobiliser sur ces sujets.
- **Zones avec captages d'eau potable** : le coût très élevé des études préalables et suivis nécessaires peut parfois être un frein. → Cela peut être subventionné dans le cadre du plan Rhône-Saône au même taux que les travaux.
- **Besoin de concertation** avec l'ensemble des acteurs, notamment les agriculteurs et les usagers (pêche, chasse...). Il faut se tourner vers les bons interlocuteurs : fédérations de

pêche et fédérations de chasse (ont toutes les informations utiles sur les usages locaux)...

2.4 Autres actualités

PNA Butor étoilé

- Publication du PNA attendue au 2^e semestre 2025.
- Objectifs :
 - Stabiliser la population actuelle.
 - Restaurer 1000 ha d'habitats dégradés et créer 1000 ha supplémentaires de nouvelles roselières aux niveaux d'eau maîtrisés pour impulser une reprise des effectifs à moyen terme (d'ici 2034).
- Contacts :
 - Antoine Dusart, animateur national (antoine.dusart@lpo.fr)
 - Grégoire Massez, animateur PACA (gregoire.massez@espaces-naturels.fr)



Conférence I.S.Rivers

 Du 30 juin au 4 juillet à Lyon (<https://www.assograie.org/isrivers/>)



Objectif : favoriser un croisement des approches et un dialogue entre la communauté académique et la communauté des praticiens.

Quelques exemples d'interventions du réseau :

- Reculer les digues du Petit Rhône : une opportunité pour restaurer les milieux alluviaux (Marion CESARI, SYMADREM).
- L'utilité sociale au service de la restauration écologique du Rhône : retour d'expérience et approche comparative sur 3 projets (CHEMERY Jean baptiste, GUÉRIN Stéphane, LAFFONT Yoann, HENRY Claire, SALHI Nedjma, MOIROUD Christophe).
- L'usage politique de l'histoire dans les projets de restauration, le cas du Haut-Rhône français (ABHERVE Déborah, ROUX-MICHOLLET Dad).
- Poster FCEN « [Réseaux FEE : espaces d'échanges et de création](#) ».

3 Présentation de projets

► [Voir diaporama 2](#)

3.1 Histoire et gestion du méandre du Saugey

Par Rémi Bogey, Syndicat du Haut-Rhône - RNN du Haut-Rhône français

RNN du Haut-Rhône français :

- Réserve naturelle récente (2013), composée d'anciens chenaux du Rhône (méandres, pas bras).
- 430 ha de forêt alluviale en libre évolution.



- Retrait glacier : zone plate où le Rhône peut méandrer (au cours du temps, surtout à méandres, mais aussi de petits épisodes de tresses) → beaucoup de ZH et d'annexes alluviales.

Ancien méandre du Saugey :

- Origine « assez récente » : daté à 1700 (a été étudié de longue date par les scientifiques (1949)).
- ZH très longiligne (80-120m de large) : cariçaies, aulnaies, phragmitaies...

Histoire d'une protection :

- 1984 : Aménagement CNR + projet de digue séparant le Rhône du méandre.
- Fortes interpellations des scientifiques PIREN / FRAPNA
- Classement en AIPB 1986
- Premier document de gestion 2000 (>ENS) Lo Parvi EID / CD38
- Etudes et inventaires, gestion restauration et entretien, acquisition, ouverture au public (sentier et guides).
- 2013/2015 : intégration à la RNN du Haut-Rhône français → site le mieux connu et le plus géré de la nouvelle RNN.

Un quart de l'ancien méandre est maîtrisé foncièrement aujourd'hui (animation foncière du Département de l'Isère). Historiquement tout était privé.

Hotspot de biodiversité : Espèces rares / très rares / uniques (Hottonie des marais, Renoncule grande douve, Petite naïade, Fritillaire pintade, Héron pourpré, Loche d'étang...).

Suivis :

- Mise en place de sondes de suivi automatique de la nappe phréatique (Piardet, Saugey, Brotteaux, 11 points de mesure déployés en 2022).
- Suivi botanique de la qualité des sites RhoMéO (richesse, trophie, humidité) : 40 transects d'étude de la qualité des zones humides d'anciens méandres (Piardet, Saugey, Eau Morte).
- Inventaire des populations d'Azurés de la Sanguisorbe et Azuré des Paluds :
 - 2021/2022 - Etude des stations actuelles. Disparition des Azurés de la Sanguisorbe sur l'ancien méandre, on ne sait pas exactement pourquoi (plusieurs hypothèses).
 - 2023 - Etude de la qualité d'accueil des sites (inventaires plante et fourmi hôte).
 - 2025/2027 - Etudes et actions de renforcement/réintroduction de populations.

Gestion :

- Broyage de restauration de la végétation : 8 ha broyés tous les deux ans (200 balles rondes exportées). Besoin de maintenir les milieux ouverts.
- 2025/2027 : dépôt d'un contrat N2000.
- Travaux de restauration de mares (fosses) à venir.

Etudes :

- Etude Loche d'étang : Arrêté sur trois ans. 12 points ADNe, piégeage à la nasse. Un des 10 poissons les plus rares de France (en danger d'extinction mais aucune action en France). Collaboration Lo Parvi, OFB et Fédération de pêche.
- Baguage « VOIE » : Protocole automnal qui a permis de caractériser l'usage de l'avifaune le long du corridor Rhodanien (tempête automnale, recapture des oiseaux tous les 3 jours) → Halte migratoire favorable (y compris pour des espèces « rares »). Lien avec les autres ZH (Lavours) et Loire (42).

Sensibilisation :

- De nouveaux panneaux pédagogiques viennent d'être installés.

Barrage de Sault-Brénaz : très loin, mais comme le secteur est très plat, augmentation du niveau d'eau par rapport aux années 1960.

Pressions dues au changement climatique : menaces locales évitées, maintenant il faut se concentrer sur la résilience du milieu.

Un site « facile » à gérer :

- Un site géré de longue date (25 ans !).
- Un statut de protection fort et ancien (40 ans AIPB / RNN).
- Une possibilité de « mise en valeur » faible.
- Une forte maîtrise foncière.
- Un accès au public géré.
- Un site d'exception très petit en surface, qui demande une intensité d'étude et de gestion très forte (€).

Questions :

- Quels liens / relations avec les agriculteurs à l'intérieur du méandre ?
 - En dehors de la réserve, pas d'interactions (les terrains sont délimités par la digue). Ils ont été impliqués dans la concertation pour la mise en place de la réserve. Problématique de pollution des eaux de ruissellement.
- 2 pièces d'eau permanentes (la grande s'est asséchée pour la 1^{ère} fois en 2022). Possibilité de remplir les ZH plus souvent (pour les solliciter à la place des ouvrages). Historiquement, tout est inondable en-dessous de la crue annuelle (plusieurs inondations chaque année) → digues → possibilité de faire du maïs. Il faudrait ajuster pour plus inonder le marais.

3.2 Restauration hydrologique de la lône de la Violette (camp de la Valbonne)

Par Chloé Mathieu, Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Contexte :

- Site Natura 2000 « Milieux alluviaux de Jons à Anthon » : complexe de lônes et annexes alluviales.
- Camp militaire de la Valbonne

Depuis 2019, le projet [LIFE de la Valbonne](#) a permis de financer entre autres ce projet de restauration. Autres cofinanceurs : AERMC, EDF, Département de l'Ain.

Cohabitation avec les enjeux militaires (concertation, obligations, priorité aux activités militaires).

Calendrier :

- Phase d'études (2016-2022) :
 - 2016 : Etude hydro
 - 2017 : Avant-projet sommaire
 - 2022 : Avant-projet définitif
- Phase réglementaire : 2022-2023
- Phase travaux : 2024-2025 (presque terminé, fin des travaux à l'automne).

Pourquoi ces travaux ?

Constat :

- Vieillesse des lînes : assèchement fort, disparition d'espèces (Agrion de Mercure, Rubanier émergé, Grande douve, Laiche faux souchet, Grande naïade).
- Continuité écologique dégradée

Gains attendus :

- Améliorer les conditions écologiques : meilleure connexion avec la nappe, rajeunissement du milieu, diversification des habitats.
- Améliorer la continuité écologique.

Les travaux de restauration



Curage de l'aval à l'amont sur 760 m de linéaire (7950 m³, dont 735 m³ d'alluvions grossiers).

- Rajeunissement.
- Augmentation des apports et des écoulements.

On est en amont de Lyon → captages d'eau potable à l'aval. Besoin de remettre les sédiments du curage dans le Rhône, mais barrage en aval transparent aux sédiments fins mais pas grossiers : en pourparlers.

Compromis entre rendre la lône plus fonctionnelle et préserver la forêt alluviale.

Hottonie des marais : travail avec le CBN Alpin. Conservation de la banque de graines.

Travail sur la végétation :

- Maintien des habitats avec de la végétation herbacée.
- Rajeunissement du milieu.
- Diversification des habitats.

Démantèlement d'ouvrages : amélioration de la trame verte et bleue.

Présence d'une canalisation qui arrive des bâtiments de l'armée et va directement dans le Rhône. Est-il possible d'alimenter la lône avec ? → Problème des eaux pluviales : risque de contamination par des hydrocarbures (filtres en place mais entretien non garanti).

Premiers retours post-restauration et suivis

- Retour de l'Hottonie des marais et du brochet.
- Suivis :
 - Biotiques (RhoMÉO) : cortèges de végétation, amphibiens, odonates.
 - Abiotiques : suivi piézométrique et hydrologique, analyses physico-chimiques, suivi topographique.

3.3 Projet de restauration des annexes fluviales des ENS de l'Île du Beurre et de l'Île Barlet

Par Aurélie Couët, Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre

ENS de l'Île du Beurre et de la Chèvre

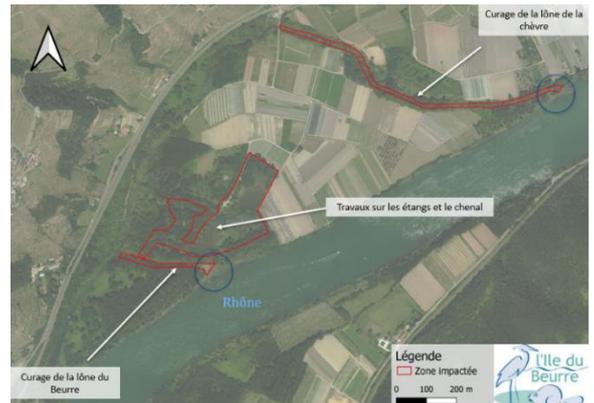
Curage des lônes

Bouchons sédimentaires à l'entrée des lônes (galets / graviers vs. sable) qui empêchent la continuité.

Volonté de curer sur :

- 967 m pour la lône de la Chèvre,
- 332 m pour la lône du Beurre.

Bouchon de la lône du Beurre : sable, permet de traverser entre les îles à pied ! Embroussaillage également.



Travaux sur les étangs et le chenal

Les étangs se comblent progressivement (augmentation de la roselière et colonisation de la roselière par les ligneux).

Travaux prévus :

- Curage des étangs et du chenal
- Coupe de ligneux envahissant les roselières
- Étrépage des roselières

Lônes + étangs : ~ 50 000 m³ à retirer

Prochaines étapes :

- Signer la convention de coopération avec la Fédération de pêche du Rhône (aide à la conception des travaux).
- Répondre à certaines questions techniques subsidiaires.
- Établir le plan des travaux.
- Finir de rédiger les dossiers réglementaires.
- Travaux prévus à l'automne 2027.

ENS de l'Île Barlet

Peu fréquenté, sauf au niveau du bassin de joute.

Mare forestière au centre de l'île qui se comble : à sec dès avril-mai.

Enjeux biodiversité : Crapaud commun, Crapaud épineux, Triton alpestre.

Projet de recreuser la mare (300 m²) et de créer un réseau de mares autour (zone de chablis).



Questions

- Quel est le coût estimé des travaux ?
 - ➔ Pas encore estimé (avant-projet, mais pas de budget prévisionnel pour l'instant car les méthodes / engins ne sont pas encore définis)
- Qui sera le maître d'œuvre ?
 - ➔ Fédération de pêche du Rhône et CONIB.
- A qui appartient le terrain ?
 - ➔ CNR (domaine public fluvial).
- Est-ce que la mare s'est comblée ou la nappe est-elle descendue ?
 - ➔ A voir dans les études pour définir la pérennité de la restauration (incision du lit du Rhône).

3.4 Restauration écologique du canal d'Orange et des îlons de Donzère et de Pierrelatte

Par Olivier Bouchet, Fédération de la Drôme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Etat des lieux

- Biodiversité en très forte régression, raréfaction et disparition de nombreuses espèces.
- Eaux de surface :
 - Pollution permanente et manque d'eau.
 - Disparition des zones humides et apparition de plantes envahissantes.
 - Constante dégradation et eutrophisation.
 - Disparition d'espèces protégées et mortalité piscicole.
- Eaux souterraines :
 - Prélèvements importants nécessaires à l'alimentation en eau potable.
 - Pompage et surexploitation agricole.
 - Baisse constante du niveau des nappes phréatiques.
 - Augmentation prévisionnelle et continue des consommations.
 - Aggravation des impacts liés à l'exploitation des gravières.

Historique

- Canal d'Orange : Louis XIV donne son accord en 1693 pour que les travaux commencent. Plus de 50 ans pour faire naître ce projet et prélever l'eau du Rhône.
- Années 1950 : création du canal de Donzère-Mondragon (sans réelle prise en compte de la vie aquatique) ➔ abandon du canal d'Orange.
- Années 1980 : suppression du passage à niveau SNCF avec le comblement partiel du canal d'Orange.
- Depuis 2006 : extraction massive de granulats de la plaine alluvionnaire qui conduit à un abaissement des eaux de surface.

Base de la construction du projet

Mutualisation et conciliation des intérêts : préservation des milieux favorables à la biodiversité, continuité écologique, tourisme, patrimoine historique, ressource en eau, faire découvrir et partager.

Convergences : SDAGE, plan Rhône-Saône, Trame verte et bleue, COGEPOMI, engagements environnementaux de CNR.

La Commune de Donzère a adhéré dès le début du projet.

Objectifs de l'opération

Le projet vise la restauration des milieux et l'amélioration de l'environnement par :

- une amélioration des fonctionnalités de l'hydrosystème et ses interactions avec la nappe phréatique :
 - atteinte du Bon Etat écologique des masses d'eaux,
 - le potentiel habitats/biodiversité des ouvrages hydrauliques (canaux et contre-canaux) et les enjeux présents ou liés à ces ouvrages sont à prendre en compte ;
- une intégration des usages, des activités présentes sur la plaine, des volontés locales : halieutisme, cynégétique, gravières, irrigation et agriculture, patrimoine, paysage, tourisme, habitants...

Périmètre technique

- Thématiques à intégrer au sein de l'étude globale pour atteindre les objectifs fixés : hydraulique, hydroécologie, hydromorphologie, relation nappe/rivière, écologie terrestre et milieux humides annexes, procédures règlementaires, maîtrise foncière, paysages, patrimoines, usages et fréquentations...
- Compartiments visés : inféodés aux lits mineurs (habitats aquatiques et rivulaires) mais également aux potentialités de restauration élargit aux lits majeurs de ces hydrosystèmes (plans d'eau, zones humides, boisements alluviaux, prairies inondables...).

Besoin d'acquisitions foncières pour que le projet aboutisse (Fédération de pêche + Conservatoire d'espaces naturels).

Il n'y a plus que 5 agriculteurs sur la plaine (avant une trentaine).

Deux grosses zones de part et d'autre du canal :

- Au-dessus : urbanisé et touristique.
- En-dessous : sauvage et agricole.

Définition de groupes de travail :

- Groupe 1 axe Bayard / Malaubert (problématiques : hydrologie, usages, potentiel écologique fort).
- Groupe 2 axe Canal d'Orange / Berre aval (problématiques : alimentation du canal d'Orange, qualité du paysage / cadre de vie, patrimoine / urbanisme / tourisme, continuité piscicole).

Lancement d'une étude globale

Objectifs :

- Connaître le fonctionnement hydrologique et quantifier l'intérêt d'une réalimentation en eau de la plaine de Donzère et plus largement du Tricastin.
- Réhabilitation et remise en fonction d'ouvrage remarquable du patrimoine historique du Rhône.
- Connaître les enjeux écologiques, économiques, sociologiques et patrimoniaux du secteur.
- Diagnostiquer le potentiel du secteur et analyser les pistes à privilégier.
- Elaborer des scénarios de financement.

Finalités :

- Préserver les milieux aquatiques et favoriser le loisir pêche.
- Définir des scénarios de restauration globale (ou partielle) et en dégager un programme opérationnel.
- Valorisation du patrimoine historique de la commune et renforcement du tourisme.

Etat d'avancement :

- Cahier des charges validé.
- Consentement général des acteurs déjà interrogés.
- Financement de l'étude assuré à 100% (80% public et 20 % privé).

- Prestataire : Sage environnement.

Projet de créer une rivière artificielle qui contourne le barrage de Donzère-Mondragon pour restaurer la continuité écologique → pêches scientifiques (démarrées la semaine du 10 juin), suivi du passage des poissons par le siphon sur 2 ans (suivi GPS avec puces).

3.5 Préfiguration d'un plan de gestion stratégique zones humides en Camargue Par Maëlys Marage, Parc naturel régional de Camargue

Principaux documents d'orientation

- SDAGE 2022-2027 : réaffirme son objectif d'enrayer la dégradation des ZH et d'améliorer l'état de celles qui sont aujourd'hui dégradées. Disposition 6B-01 : réalisation de plans de gestion stratégique des zones humides (PGSZH).
- 12^e programme d'intervention de l'AERMC : l'outil PGSZH est encouragé (axe n°2).
- Charte du PNRC 2011-2026 :
 - Article 1 - Améliorer l'organisation de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire du parc.
 - Article 2 - Réintégrer la dynamique deltaïque du Rhône et le risque d'inondation dans l'aménagement et la gestion du territoire.
 - Article 4 - Maintenir l'intégrité et la fonctionnalité des milieux naturels.
- Plan d'actions partenarial 2024-2026 « L'avenir de la Camargue avec le sel ? » (Opération 2.1.3 « Préfigurer le PGSZH du delta Camarguais »).

Enjeux et objectifs d'un PGSZH à l'échelle de la Réserve de Biosphère de Camargue

- Mêmes enjeux gestion de l'eau et usages Camargue / Camargue gardoise.
- Valorisation de l'outil RB : apport d'une réelle stratégie d'intervention et donc de préservation des ZH.
- PGSZH inscrit dans le SAGE Camargue gardoise.
- Demande du préfet dans le cadre de la révision de la charte du PNRC : lien avec la Camargue gardoise sur les aspects de biseau salé, intrusion saline et submersion marine. Ces 3 éléments ont une influence réelle sur le caractère eau douce/eau salée des ZH. Avec le changement climatique, on s'attend à observer plus de ZH avec un caractère salé. Diminution de la zone « Camargue fluvio-lacustre » avec la montée du niveau marin.
- Projet de pompage de l'eau du Rhône jusqu'en Espagne (concerne la région Occitanie avec les Pyrénées = influence sur la Camargue, nécessité d'une coordination plus globale).
- Stratégie EEE.



Concertations réalisées dans le cadre du bilan des sites Natura 2000 « Camargue » :

- Ateliers réalisés en 2024 (80 jours de concertation) → besoin de coordination sur différentes thématiques.
- Travail avec le SYMADREM et les ASA à améliorer pour l'apport d'eau douce dans le delta.
- Manque de vision globale sur la gestion de l'eau vis-à-vis du changement climatique, des gaz à effet de serre et de la baisse du débit du Rhône.
- Nécessité d'avoir une vision globale et concertée de la gestion de l'eau en Camargue.

- Rôle prépondérant du Parc dans la gestion de l'eau et la connaissance des enjeux des différents acteurs.
- Manque d'informations sur certaines EEE (silure).
- Manque de communication autour des actions et des études.
- Besoin de développer les sciences participatives.

Point méthodologique

- Données déjà disponibles via l'inventaire ZH départemental 13 réalisé par le CEN PACA (réalisé en 2018, données référencées dans la [BDD ZH](#)).
- Besoins dans le cadre du PGSZH :
 - Homogénéisation de la sémantique ZH sur les deux territoires.
 - Complément d'inventaires terrain ? Croiser cartes occupation sol 2020, habitats d'intérêts communautaires des sites Natura 2000.
 - Hiérarchisation des ZH prioritaires à restaurer.
 - Synthèse globale des démarches existantes sur chaque ZH → meilleure compréhension du fonctionnement hydraulique de la RB et des liens usages et fonctionnement des ZH.

Définition des enjeux et objectifs : attribution d'une note d'état / enjeux par ZH en fonction des étapes 2 et 3 (qualification des fonctions et pressions sur chaque ZH).

Objectif : publier le marché d'ici fin 2025 pour compléter l'inventaire des ZH.

Utilisation de RhoMéO, mais volonté d'intégrer d'autres thématiques (hydrauliques de l'ensemble du delta, CC...), méthode finale encore en discussion.

Questions :

- ZH en gestion au-delà de la Réserve de Biosphère (lône créée entre Tarascon et Arles, projet de recul des digues du Petit-Rhône...) → serait-il intéressant d'élargir le secteur et d'envisager un co-portage à 3 structures ?
 - PNRC : A discuter.
 - SMCG : enjeux à l'échelle de l'ensemble de la Camargue → réunion de travail prévue dans la semaine regroupant de nombreux partenaires.
- La Métropole Aix-Marseille travaille sur un PGSZH qui semble recouper le secteur (Port-St-Louis), comment est géré ce recoupement ?
 - Le PNRC est impliqué dans la démarche et la Métropole est intégrée au COTECH / COPIL de l'étude sur la RBC.

3.6 Avancement du PGSZH du Grand Avignon (cartographie des ZH avérées et potentielles)

Par Béatrice Marti, Grand Avignon

Volonté politique importante → très fort levier.

Compétence GEMAPI du Grand Avignon (en partie déléguée mais reste en direct sur une grande partie) + PCAET (dont un volet absorption du carbone) + lien gestion de la ressource en eau + stratégie biodiversité (atlas intercommunaux avec inventaires pointant l'importance des milieux aquatiques / humides).

Il existe déjà un plan de gestion d'une ZH de plus de 30 ha, mais volonté d'une vision plus globale.

Etat des lieux - Résultats

Milieux humides inventoriés

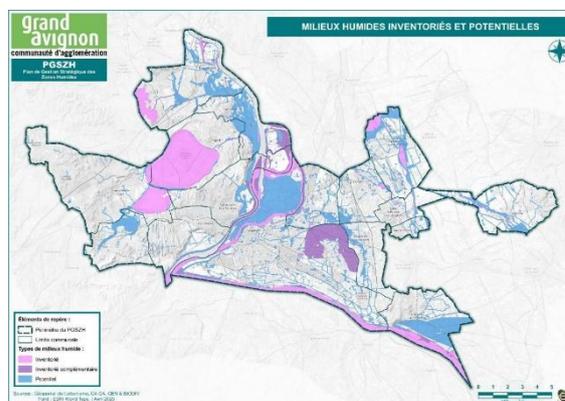
Inventaire départemental des zones humides : 35 zones humides occupant 3 266 ha, soit environ 10% du territoire d'étude.

Milieux humides complémentaires

Habitats Natura 2000 correspondant à des ZH, stratégie foncière du SMBS (relevé habitats), grands ensembles inventaire Gard, prescriptions concernant des ZH ou des mares (ponctuelles et surfaciques), zonage encadrant les ZH (ex : zones naturelles Nzh), zones clés de biodiversité du CEN correspondant à des ZH, occupation du sol (sélection stricte : 'Zones humides indifférenciées', et 'Roselières' (MOS 2021)), étude écologique de la Barthelasse.

Milieux humides potentiels

Modélisations réalisées : espace humide de référence, analyse hydrologique, analyse des zones inondables, analyse des données faune & flore, identification des dépressions et cuvettes, analyse des données d'Occupation du Sol, analyse des milieux humides potentiels à restaurer identifiés dans le cadre de la stratégie de maîtrise foncière du SMBS (Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues).



Au total 24% du territoire en ZH avérées ou potentielles.

Cartographie en ligne : pour visualiser les milieux humides avérés et potentiels du territoire ainsi que leur fonction / pression / enjeu. Des remarques peuvent être faites directement à partir du websig.

Diagnostic - méthodologie et premiers résultats

Qualification des fonctions

Qualification et cartographie des fonctions actives et potentielles des milieux humides.

Plusieurs critères utilisés pour qualifier les fonctions → méthode Agence de l'eau :

- Fonction hydrologique : topographique, type de zones humides, présence de zones inondables, relation avec les cours d'eau...
- Fonction biogéochimique : topographie, occupation du sol, protection de captage...
- Fonction écologique : espèces et habitats, interconnexion des zones humides... Calculés à partir de données cartographiques existantes et modélisations SIG.

Fonction écologique → 5 sous-fonctions sont évaluées : support d'habitat, accueil d'espèces patrimoniales, accueil d'espèces non patrimoniales, abondance, connectivité des zones humides. Travail en cours sur la base de données des espèces faune-flore.

Qualification des pressions et menaces

Plusieurs types de pressions étudiés :

- pressions liées à l'artificialisation et secteurs potentielles urbanisables,
- pressions liées à l'agriculture,
- pressions liées aux espèces exotiques envahissantes,
- pressions industrielles.

Autres pressions ponctuelles prises en compte : chasse, tourisme, assainissement, rejets STEP...

Qualification des enjeux

Croisement des fonctions et des pressions.

Qualification des priorités d'intervention (agence de l'eau) :

- Priorité 1 - Restauration
- Priorité 2 - Restauration et réduction des pressions
- Priorité 3 - Réduction des pressions
- Priorité 4 - Maîtrise des pressions
- Priorité 5 - Préservation non-dégradation

Qualification des priorités d'intervention tenant compte des statuts de protection et de gestion :

		Fonctions x Pressions = Enjeux			
		Faibles	Moyens	Forts	Très forts
Statuts de protection et de gestion	Forte	Faible	Faible	Moyenne	Forte
	Faible	Faible	Moyenne	Forte	Majeure
	Nulle	Moyenne	Forte	Majeure	Majeure

Concertation

- Entretiens réalisés au cours de la phase 1 (état des lieux).
- Cinq réunions en comité technique :
 - Réunion 1 : présentation de la méthode et des premiers résultats cartographiques pour la phase 1.
 - Réunion 2 : présentation de la méthode et des premiers résultats de la phase 2.
- Visites de terrain : validation de certaines zones humides, sensibilisation.
- 2 séries d'ateliers organisés avec les acteurs locaux :
 - 1) Au cours de la Phase 2 : état des connaissances des ZH du territoire, qualification des fonctions, pressions, enjeux...
 - 2) En début de Phase 3 : stratégie d'intervention et actions proposées.

Intérêt de la vision PGZH : vision globale intégrant les interactions / différents rôles des différentes ZH. L'idée est de regarder comment les ZH interagissent entre elles (notion d'espace de bon fonctionnement).

3.7 Caractérisation des tourbières du delta du Rhône

Par Antoine Gazaix et Violette Perret, Tour du Valat

Les tourbières : biodiversité riche et spécialisée.

30% du carbone contenu dans les sols.

Dégradation (drainage) → 5% des émissions de GES mondiales.

Les tourbières en Méditerranée : très peu de d'information concernant la présence de tourbe dans la région méditerranéenne française.

Faisceaux concordants de présence de tourbières : des études dans les années 1980 (études du BRGM sur des potentielles tourbières à exploitées), et une flore originale connue des botanistes. Etude à l'échelle du delta du Rhône.

Objectifs :

- Rassembler les connaissances sur les tourbières du delta du Rhône.
- Localiser les principales tourbières du delta.
- Quantifier les stocks de carbone en place.
- Caractériser l'état de conservation de ces tourbières.

Méthode

Axe 1 - Cartographie de la probabilité de présence de tourbe : validation à partir de sondage sur le terrain (120 cm).

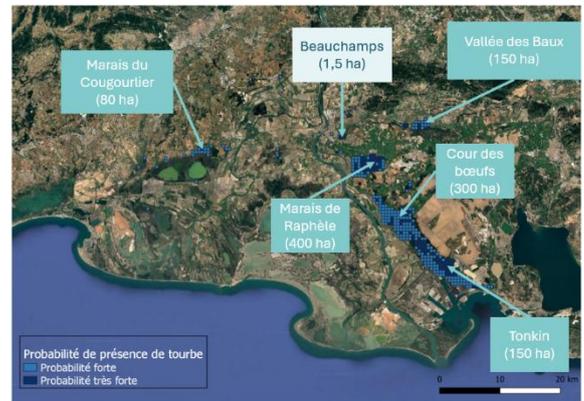
Pré-cartographie (flore / pédologie / hydrologie) : gradient de probabilité de présence de tourbe → cibler les sites pour caractériser la présence, l'épaisseur... Terrain presque fini (tourbe trouvée sur tous les sites prioritaires).

→ Probablement **plus de 2 000 ha de tourbières**.

Axe 2 - Définir les stocks de carbone : mesure de la profondeur et analyse du taux de carbone aux différentes profondeurs.

→ Réalisation de 152 sondages à 7 m dans 5 sites (besoin de poursuivre pour trouver de nouveaux sites).

→ Profondeurs très variées (Tardieu 195 cm max / Marais de Raphèle 730 cm max).



Axe 3 - Caractérisation de l'état de conservation, à partir :

- des données pédologiques de l'axe 2 (analyse en cours - densité = indicateur de l'état de dégradation de la tourbière),
- de chroniques piézométriques (installation d'environ 15 piézomètres → fonctionnalité hydraulique),
- de l'évolution de la flore (stage en cours : répétition de relevés phytosociologiques historiques ; une centaine de relevés attendus).

Perspectives

- Intégration de ces résultats dans l'atlas national des tourbières.
- Priorisation pour la conservation et la restauration de ces milieux (projet de classement du Marais de Meyranne en RNR en cours).
- Actions de recherche : Fonctionnement éco-hydrologique, émissions de GES, pratiques de gestion et de restauration.
- Actions de gestion et de restauration.
- Poursuite du travail d'inventaire.

Labellisation plan Rhône-Saône. Instruction FEDER en cours.

Questions

- Est-il prévu d'intégrer ces données dans le portail SIG ZH ?
→ C'est prévu dans la BD sol, à discuter.
- Est-ce que la carte / les données seront diffusables rapidement ?
→ Les lieux et types de sondage seront rapidement communicables, à voir pour plus de détails. De façon générale, les tourbières sont plutôt en périphérie... mais si on creuse à 30 m, on en trouve quasiment de partout !
- PGSZH Camargue : le PNRC prendra en compte les résultats de cette étude.

4 Liste des participants (demi-journées zones humides)

- Rhône amont (20 juin 2025)

Structure	Nom
Agence de l'eau RMC	EUDES Isabelle
CEN Rhône-Alpes	FRANCOIS Yves
CEN Rhône-Alpes	MATHIEU Chloé
CEN Savoie	GARIN Christine
CNR	AMOUREUX Antoine
CC Balcons du Dauphiné	RIMBERT Lény
CPIE Bugey Genevois	FRAYMAN Maxime
Fédération des CEN	GRANGE Marie
Fédération des CEN	VANDEL Eléonore
FNE Savoie	LEGER Laetitia
Lo Parvi	QUESADA Raphaël
Région Auvergne-Rhône-Alpes	JUVIN Olivier
SR3A	JUDES Clarisse
SR3A	LE GALL Mickaël
Syndicat du Haut-Rhône	BOGEY Rémi
Syndicat du Haut-Rhône	ROUX-MICHOLLET Dad

- Rhône médian (3 juin 2025)

Structure	Nom
Agence de l'eau RMC	CASTEL Laure
ASPAS	BOS Blanche
CEN Isère	PRAT-MAIRET Yves
Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre	COUËT Aurélie
CNPF	GRULOIS Stéphane
CNR	BLAIN Evan
CNR	LAURENT Sandrine
CNR	POTIGNY Maud
Communauté de communes Rhône Crussol	CAYRAT Fabien
Département de la Drôme	CHATEAUVIEUX Maxime
Fédération des CEN	GRANGE Marie
Fédération des CEN	VANDEL Eléonore
Fédération des chasseurs de la Drôme	GANDY Rémi
Fédération des pêcheurs de la Drôme	BOUCHET Olivier
LPO	CHAUVET Clément
Région Auvergne-Rhône-Alpes	COSTE-DURIEUX Sophie
Région Auvergne-Rhône-Alpes	JUVIN Olivier
SMIRIL	COGNET Clément
Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche	VANPEPERSTRAETE Anne
Syndicat Mixte de la Rivière Drôme	GONNET Fabrice
Syndicat Mixte de la Rivière Drôme	LARIVE Eva
Syndicat mixte du Gier Rhodanien	PONCELET Rémi
Valence Romans Agglo	BERTHAUD Nathanaëlle
Valence Romans Agglo	MORENO Stéphane

- Rhône aval (10 juin 2025)

Structure	Nom
Agence de l'eau RMC	CHAZALON Jean-Michel
Agence de l'eau RMC	EUDES Isabelle
CEN PACA	MEFFRE Bénédicte
Centre ornithologique du Gard	SABRAN Cyrille
CNR	BRUSSON Romain
Conservatoire du littoral	MARTIN Aline
CPIE Rhône Pays d'Arles	DONADILLE Liséa
DDTM des Bouches-du-Rhône	DUPAQUIS Laetitia
Département des Bouches-du-Rhône	BERTRAND Stéphanie
Département du Vaucluse	CLOT Guillaume
Fédération des CEN	GRANGE Marie
Fédération des CEN	VANDEL Eléonore
Grand Avignon	MARTI Béatrice
Grand Avignon	RIOTTE Camille
Grand Port Maritime de Marseille	SOLERE Jérémie
Hydratec	THAREL Corentin
Parc naturel régional de Camargue	BRAVO Charles
Parc naturel régional de Camargue	MARAGE Maëlys
Parc naturel régional de Camargue	MENGARELLI Julie
Parc naturel régional de Camargue	POULET Laëtitia
Parc naturel régional des Alpilles	PIRASTRU Jean-Michel
Région Auvergne-Rhône-Alpes	JUVIN Olivier
SMOP	BROUT Lucas
SNPN	BEFELD Silke
SYMADREM	CESARI Marion
SYMCRAU	ARGOUARC'H Yann
Syndicat mixte Camargue gardoise	BONTON Nicolas
Syndicat mixte Camargue gardoise	PARISE Claire
Terre de Provence Agglomération	RULLEAU Bastien
Tour du Valat	GAZAIX Antoine
Tour du Valat	PERRET Violette
Tour du Valat	THIBault Marc
Tour du Valat - Pôle lagunes	LOMBARDINI Katia
VNF	DAROUechi Navi

Organisation



Partenaire



Cette journée a été organisée avec le soutien de l'Union européenne



CONTACT

Eléonore VANDEL, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels - polerhone@reseau-cen.org
 <https://reseau-cen.org/fleuves-milieus-humides/pole-rhone-saone/>